

EFFECTIFS SALARIÉS





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

- Par rapport à 2010, la branche enregistre une progression (+ 54,3 %) des effectifs jusqu'en
- Cette tendance semble confirmée par les prévisions réalisées pour les années 2020 à 2022.

Évolution des effectifs salariés en volume

Années		(+)	Ompl
2010	16068	293 046	392022
2011	16464	291 528	391 128
2012	18090	306786	414 593
2013	18721	309820	418 164
2014	19351	312849	421 726
2015	20260	316037	425 204
2016	21 261	320337	424 282
2017	22260	328 520	439646
2018	23 417	333 126	447 199
2019	24785	340 025	454932
2020 (sd)	25828	353 414	464 109
2021 (sd)	27856	371 023	484334
2022 (p)	28 103	373 327	486 942

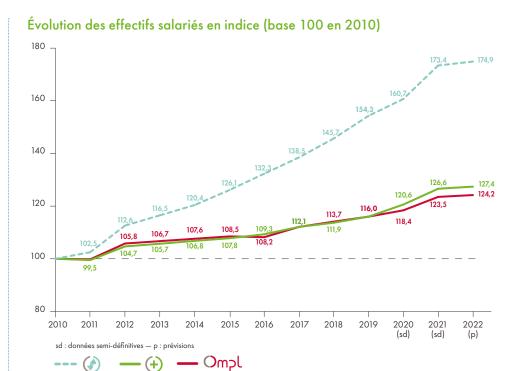
Source: Insee, DADS 2010-2019, estimations.

sd: données semi-définitives — p: prévisions









 $Source: Insee, DADS\ 2010-2019, estimations.$



MAJORITÉ DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 88,3 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.
- Par rapport à 2016, la part des effectifs salariés travaillant dans une entreprise de moins de 20 salariés a reculé (- 4,9 points) au profit des entreprises de taille plus importante.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



Source: Insee, DADS 2016-2019.

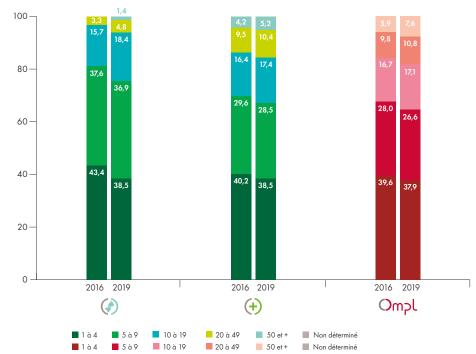




PROGRESSION DES ÉTABLISSEMENTS DE GRANDE TAILLE

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 93,8 % des effectifs.
- Néanmoins, la proportion de salariés travaillant dans ces petites structures a reculé (- 2,9 points) par rapport à 2016.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



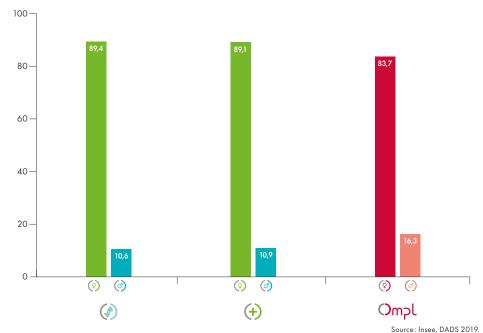
Source: Insee, DADS 2016-2019.



MAJORITÉ DE FEMMES

- Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins: 89,4 % des salariés sont des femmes.
- Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (89,1 %).

Répartition des salariés par genre (%)

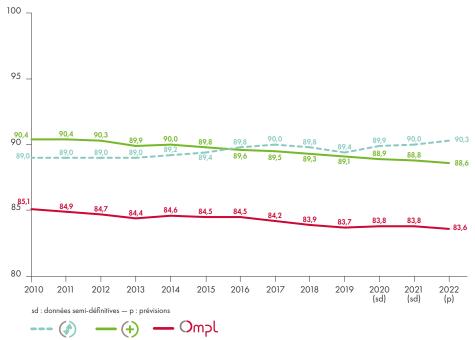




STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

- Par rapport à 2010, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu jusqu'en 2019. Elle oscille entre 89 % et 90 %.
- Les prévisions pour les années 2020 à 2022 laissent envisager le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source: Insee, DADS 2010-2019, estimations,



PLUS DU TIERS DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Auvergne-Rhône-Alpes rassemble 12,3 % des salariés de la branche et son poids est aussi important que pour l'ensemble du secteur (11,8 %).
- L'Île-de-France est la seconde région pour l'emploi de la branche (11,9 %).
- La Nouvelle-Aquitaine occupe la troisième place en nombre de salariés (11,0 %).

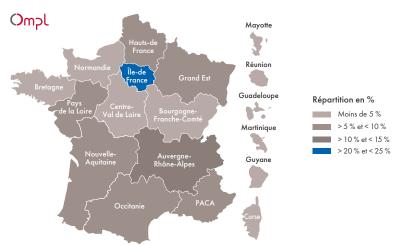
Ces trois régions regroupent 35,2 % des salariés de la branche.

Effectifs par région (%)









Source: Insee, DADS 2019.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre:

- il est maximal pour le Grand Est (91,5 %);
- il atteint un minimum pour les DOM (86,0 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions		(+)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	90,1	90,9	85,2
Bourgogne-Franche-Comté	89,4	90,5	87,1
Bretagne	87,8	89,5	84,4
Centre-Val de Loire	91,0	90,2	86,4
Corse	90,1	88,1	83, <i>7</i>
DOM	86,0	86,7	83,9
Grand Est	91,5	90,4	86,5
Hauts-de-France	89,9	88,7	84,2
Île-de-France	88,4	85,7	77,6
Normandie	88,6	90,1	86,2
Nouvelle-Aquitaine	90,8	90,4	86,0
Occitanie	87,8	89,2	85,3
Pays de la Loire	89,1	91,8	85,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	89,6	88,7	85,1
Ensemble	89,4	89,1	83,7

Source: Insee, DADS 2019.